clermont auvergne métropole

Rapport d'activité

2025



Sommaire

Les 21 communes de la Métropole **04**

Que fait la Métropole ? **06**

L'institution à la loupe **08**

1/ Ressources et modernisation **10**
- Relations humaines 11
- Stratégie financière 12
- Pilotage et performance 13
- Usages numériques 14
- Actions juridiques et achats 15
- Politiques contractuelles et alliance des territoires 16

2/ Dynamiques économique et de l'emploi **17**
- Emploi, insertion et solidarité 18
- Accompagnement des entreprises 19
- Enseignement supérieur, recherche et innovation 21
- Tourisme et relations internationales 22

3/ Attractivité et ingénierie patrimoniale **23**
- Sports 24
- Culture 26
- Ingénierie patrimoniale 28

4/ Aménagement durable du territoire **29**
- Habitat et politique de la Ville 30
- Ingénierie, aménagement et mobilité 32
- Urbanisme 34
- Projets Métropole intelligente 35
- Développement durable et énergie 36

5/ Proximité, relations aux territoires et aux usagers **38**
- Espace public et proximité 39

Rapport 2025 prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés (en ligne)
Rapport 2025 sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement (enligne)

Édité par Clermont Auvergne Métropole
64-66 avenue de l'Union-Soviétique, BP 40231 - 63 007 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 98 34 00 - **Web :** clermontmetropole.eu
Directeur de publication : Hervé Prononce / **Maquette :** Direction de la Communication - Clermont Auvergne Métropole
Photographie couverture : Tour de France femmes 2025 - Loic Ruffaud
Photos : Ludovic Combe, Bouton Production, Adobe Stock, Devillers et Associés, Jodie Way, Cadsin, Yann Cabello, Pierre Perrin Zoko, Pauline Sautarel, Inside Audiovisuel

21 communes de la métropole

PORTRAIT DU TERRITOIRE

NOMBRE D'HABITANTS

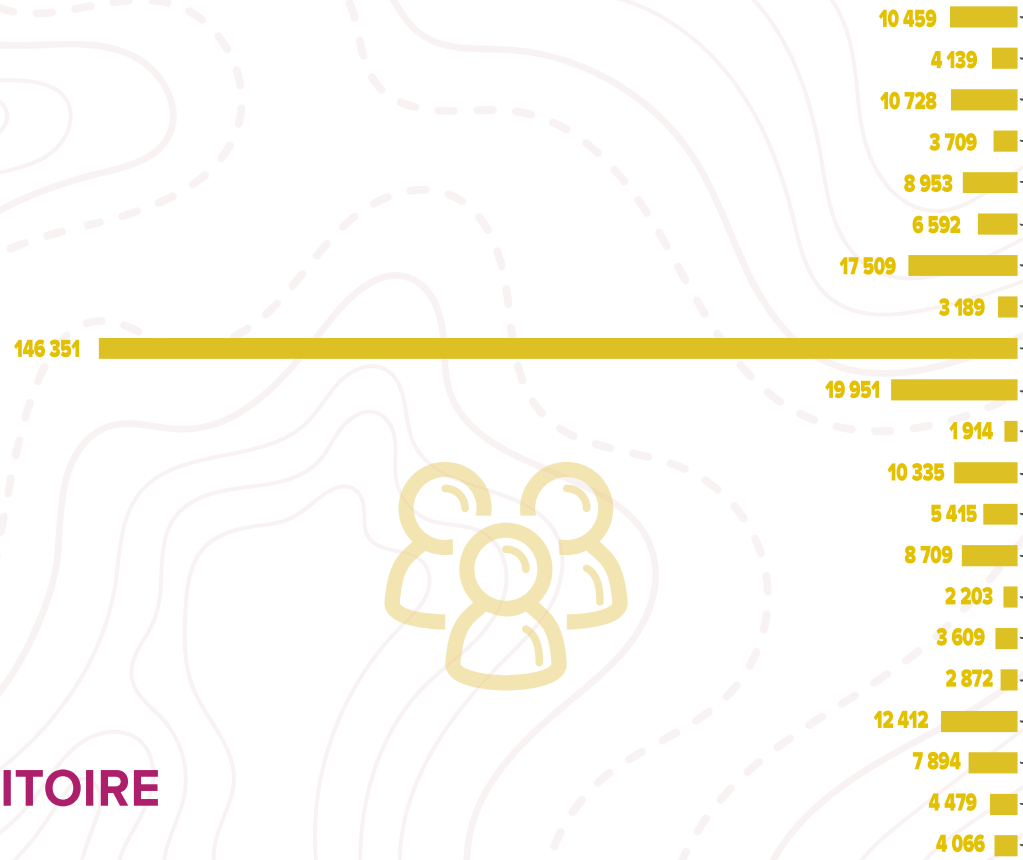

DENSITÉ DE POPULATION

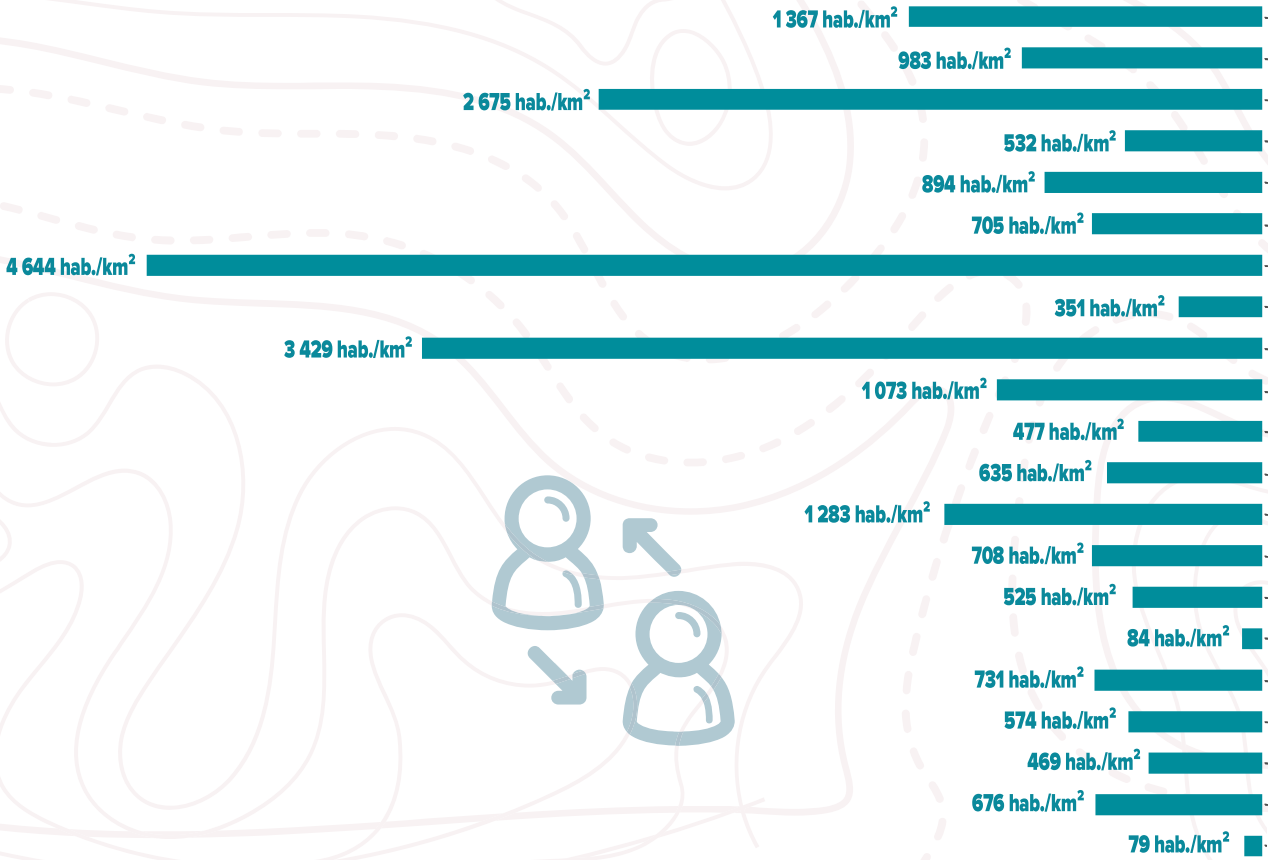

SUPERFICIE



ÉLUS MÉTROPOLITAINS

(Source INSEE 2023)

clermont auvergne métropole

Que fait la Métropole ?

Clermont Auvergne Métropole remplit des missions essentielles pour le quotidien de ses 300 000 habitants et le développement de son territoire.



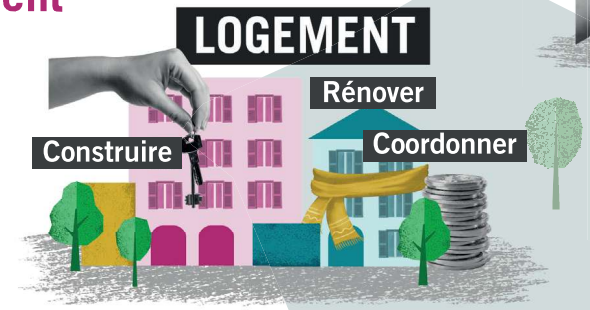

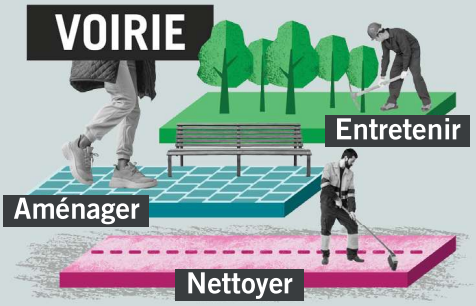

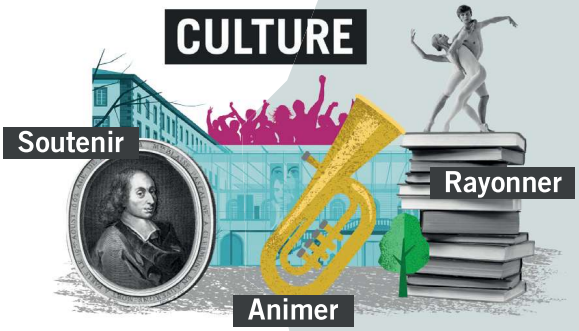

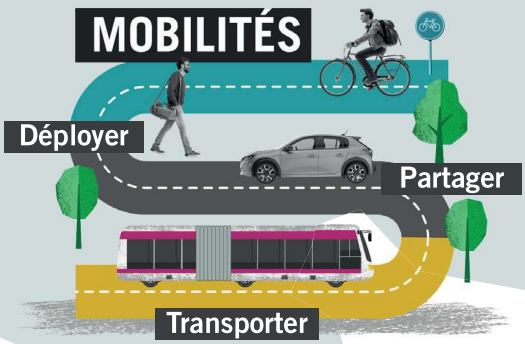

LOGEMENT

La Métropole participe au financement du logement social, soutient la construction neuve et l'accès au logement pour tous (seniors, étudiants, vulnérables), tout en facilitant la rénovation de l'habitat.

VOIRIE

Elle créé, aménage et entretient la voirie, les parcs et espaces verts. Elle se charge également de leur propreté. Elle gère le mobilier urbain (bancs, jeux, corbeilles), l'éclairage public et sécurise la circulation (signalisation routière, directionnelle et déneigement).

CULTURE

Elle construit, gère et entretient les bibliothèques et musées. Elle soutient l'enseignement et le développement artistique (Conservatoire, Imag0) ainsi que les événements culturels et les associations.

MOBILITÉS

Elle développe les transports en commun, aménage les pistes cyclables, encourage les déplacements doux et favorise les mobilités sur l'ensemble du territoire.

GESTION DE L'EAU

La Métropole assure la production et la distribution de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et la protection des milieux aquatiques, tout en prévenant les inondations.

COLLECTE DES DÉCHETS

Elle collecte et traite les déchets, gère les 7 déchetteries et sensibilise le public ainsi que les scolaires au tri et à la réduction des déchets.

URBANISME

Elle élabore un projet d'aménagement global (PLUi) et garantit le respect des règles d'utilisation des sols sur tout le territoire.

SPORTS

Elle construit, gère et entretient les grands équipements (stades, piscines, patinoire) tout en soutenant les événements majeurs et les associations locales.

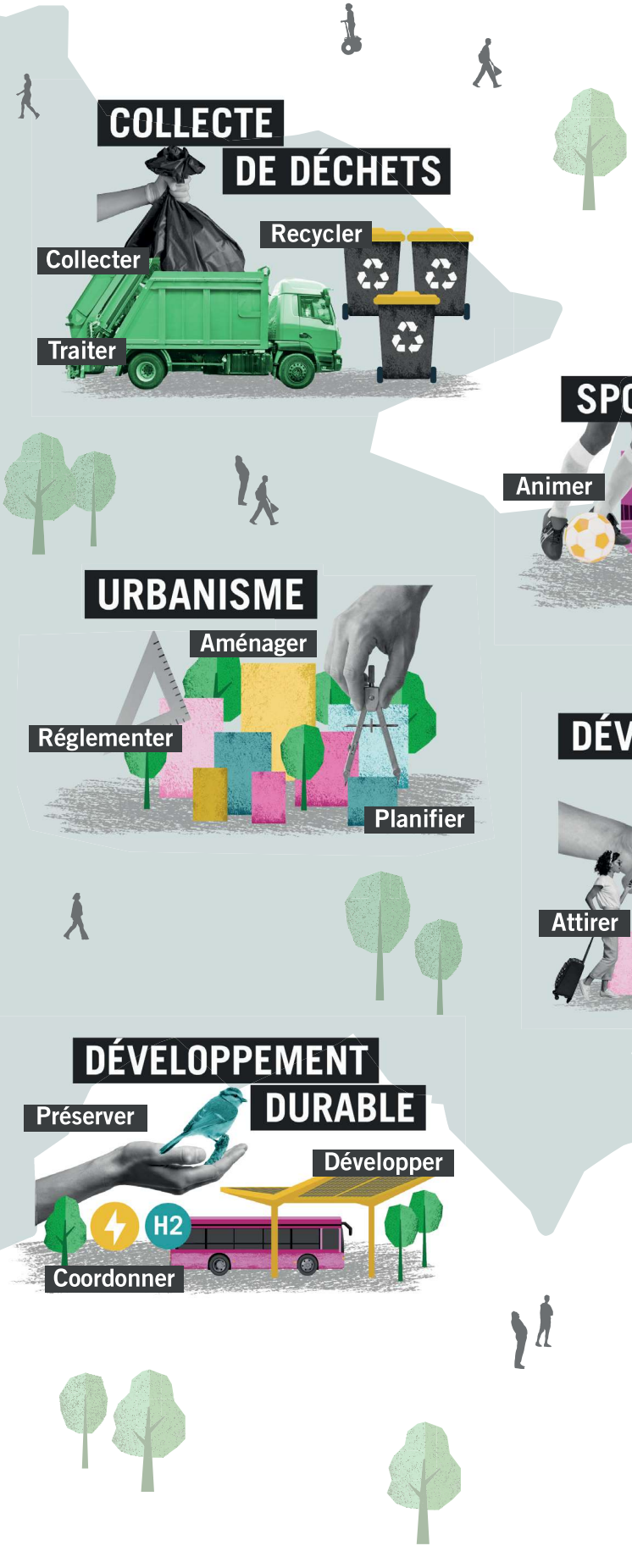

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Métropole aménage les zones d'activités économiques. Elle attire les entreprises, accompagne leur croissance et soutient activement l'innovation, la recherche et l'enseignement supérieur. Elle favorise l'insertion, l'emploi et l'entrepreneuriat et agit pour le développement touristique du territoire. Elle accompagne et soutient la jeunesse.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Elle pilote la transition écologique et énergétique et contribue à l'adaptation du territoire au dérèglement climatique. Elle préserve la qualité de l'air, la biodiversité et les espaces naturels et agricoles. Elle développe les énergies renouvelables notamment avec la mise en place de réseaux de chaleur urbains.

Conception - vingtcieux

L'institution à la loupe

Les instances politiques

84 conseillers métropolitains
Les conseillers sont élus au suffrage universel direct, lors du scrutin des élections municipales. Le nombre de conseillers et leur répartition par commune privilégient une représentation démographique. Ainsi, le Conseil métropolitain se compose de 84 élus, dont 39 femmes. Les élus travaillent régulièrement au sein de commissions thématiques et se réunissent une fois par mois pour voter les délibérations permettant d'engager les actions de la Métropole.

Un Président
Élu par les conseillers métropolitains, il est le chef de l'exécutif. Il préside les réunions du Conseil métropolitain et met en œuvre les décisions prises, en s'appuyant sur les services.

Un Bureau, 20 Vice-présidents et 10 conseillers délégués
Les conseillers métropolitains ont élu le Président et 20 Vice-présidents. Ils forment avec 10 autres conseillers délégués, le Bureau. Chaque Vice-président est chargé de suivre les actions d'un domaine de compétence. Le Bureau se réunit tous les quinze jours pour débattre sur les dossiers, avant qu'ils soient présentés en Conseil métropolitain.

Carte d'identité

Budget (principal)

Dépenses
- Fonctionnement 232 688 214 €
- Investissement 326 416 327 €

Recettes
- Fonctionnement 252 621 335 €
- Investissement 329 072 036 €

272 établissements gérés

22 Directions

36,9 % de femmes

Données 2025

2 371 agents

Dont **2 035** agents permanents :
- Catégorie A : **364** agents
- Catégorie B : **401** agents
- Catégorie C : **1270** agents

171 métiers exercés

47 ans de moyenne d'âge

48 057 heures de formation cumulées

Principaux faits historiques DE LA COLLECTIVITÉ

1967
Création du Syndicat Intercommunal d'Équipement de l'Agglomération Clermontoise (SIEAC).

1993
Création de la COMmunauté de communes de l'Agglomération Clermontoise (COMAC).

CLERMONT COMMUNAUTÉ

1999
Transformation de la COMAC en Clermont Communauté, accompagnant le passage en Communauté d'Agglomération.

2017
Transformation de Clermont Communauté en Clermont Auvergne Métropole, accompagnant le passage en Communauté Urbaine.

clermont auvergne métropole

2018
Passage de Communauté Urbaine à Métropole.

L'organisation

Président de la Métropole

Directeur général des services

Direction des politiques contractuelles et alliance des territoires

DGA Ressources et modernisation

- Direction pilotage et performance
- Direction des actions juridiques et des achats
- Direction des relations humaines
- Direction stratégie financière
- Direction des usages numériques

DGA Dynamiques économique et de l'emploi

- Direction accompagnement des entreprises
- Direction enseignement supérieur, recherche, innovation
- Direction du tourisme et des relations européennes et internationales
- Direction des solidarités

DGA Attractivité et ingénierie patrimoniale

- Direction des sports
- Direction de la culture
- Direction de l'ingénierie patrimoniale

DGA Urbanisme et transition écologique

- Direction des projets de métropole intelligente
- Direction du développement durable et de l'énergie
- Direction de l'urbanisme
- Direction de l'habitat et de la politique de la ville

DGA Espace public et proximité

- Direction de l'espace public et de la proximité
- Direction gestion des déchets
- Direction du cycle de l'eau
- Direction de l'ingénierie d'aménagement et de mobilité

01

Ressources, et modernisation



Ressources et modernisation

01

Relations humaines

La Direction des relations humaines a pour missions de :

- **assurer l'accompagnement des agents dans toute leur carrière professionnelle :** recrutement, paie, carrière, mobilité interne, formation, reclassement ;
- **anticiper l'adéquation entre les moyens humains et les besoins de la collectivité** par la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et le plan de formation ;
- **garantir avec les Directions opérationnelles les conditions de travail des agents,** la santé, la sécurité au travail et l'accompagnement social des agents ;
- **piloter, suivre, maîtriser la masse salariale ;**
- **gérer le temps de travail ;**
- **animer le dialogue social** et coordonner les instances paritaires ;
- **servir d'appui et de conseil** auprès des agents et des services.

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement 108 910 902 €

Investissement 68 792 €

21 réunions syndicales organisées

191 recrutements

830 agents bénéficiant du plan de mobilité ou du forfait mobilité durable

1 233 visites médicales

52 agents

Catégorie A ---> **21** agents

Catégorie B ---> **12** agents

Catégorie C ---> **18** agents

Hors catégorie ---> **1** agent

4 214 départs en formation

28 274 paies réalisées

Principaux faits marquants 2025

01

Dématérialisation des titres-restaurants avec changement de prestataire (carte Swile).

02

Lancement du travail sur la Gestion Relation Agents (GRA).

03

Réflexion menée en vue de proposer un contrat collectif de prévoyance pour les agents (consultation, discussion avec la Ville de Clermont-Ferrand et son CCAS, dialogue avec les organisations syndicales).

Perspectives 2026

Mouvements importants au sein de l'équipe (départs en mutation, retraite et nouvelles arrivées).

Préparation des élections professionnelles.

Forte activité autour de formations sécurité et en particulier sur le thème de la viabilité hivernale.

Poursuite et finalisation du travail mené sur la GRA.

Développement des formations (internes) de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, harcèlements et discriminations.

Renforcement et professionnalisation de la participation des encadrants aux process de recrutement.

Ressources et modernisation

01

Stratégie financière

La Direction de la stratégie financière a pour missions de :

- **anticiper les besoins et capacités de financement et proposer des stratégies** en s'appuyant sur la prospective financière, la programmation pluriannuelle des investissements, l'observation de l'évolution des recettes, les modalités de recours à l'emprunt, des analyses croisées avec les principaux satellites, le diagnostic financier et fiscal du territoire… ;
- **en traduire les orientations dans des documents cadres et en assurer le suivi :** Programmation pluriannuelle des investissements (PPI), Pacte avec les communes (solidarité, projet de territoire), lettres de cadrages, rapport d'orientation budgétaire… ;
- **préparer, ajuster et exécuter les budgets :** conduire la préparation budgétaire et le dialogue avec les Directions, le pilotage et le suivi de l'exécution, l'accompagnement des Directions pour fiabiliser la gestion comptable, pour la recherche d'économies structurelles… ;
- **en rendre compte dans les comptes financiers uniques (CFU),** communiquer dans les bilans financiers sur la solvabilité financière de la Métropole ;
- **assurer la gestion patrimoniale de la collectivité, la gestion active de la dette, des régies, l'administration, la sécurisation et la modernisation du SI finances et la formation des utilisateurs, développer la budgétisation environnementale.**

Carte d'identité

Budget

Dépenses

- Fonctionnement 133 345 681 €
- Investissement 140 640 928 €

Recettes

- Fonctionnement 326 513 896 €
- Investissement 390 590 274 €

10 prospectives réalisées

15 budgets et **5 953 lignes** budgétaires gérés

23 agents

- Catégorie A ---> **13** agents
- Catégorie B ---> **5** agents
- Catégorie C ---> **5** agents

19 décisions modificatives préparées

245 contrats d'emprunt gérés

27 380 factures traitées

15 formations données sur le SI finances, **à 531 utilisateurs**

Principaux faits marquants 2025

01

Pilotage financier renforcé, avec des incertitudes sur la loi de finances pour 2025 - introduisant de nouvelles contraintes - qui ont été levées très tardivement, pour contenir au mieux la situation financière alors que la Métropole s'est engagée dans un pic exceptionnel d'investissement.

02

Élaboration du Budget primitif 2026, avec une procédure compactée compte tenu de son vote avancé en décembre, dans le contexte pré-électoral, intégrant des cadrages budgétaires spécifiques considérant la dégradation pressentie de la situation financière et de nouvelles incertitudes sur les mesures de la loi de finances.

03

Renforcement du dialogue budgétaire et financier, avec des réunions élargies aux principaux partenaires et satellites afin de mieux piloter les financements métropolitains.

Perspectives 2026

Bilan de la programmation pluriannuelle des investissements actuelle (PPI) et des équilibres financiers et fiscaux. Actualisation des prospectives (budget principal, volet GEMAPI, eau, assainissement, déchets, parkings), en vue de préparer la refonte du pacte financier et fiscal du territoire et de lancer la revoyure de la PPI.

Actualisation du règlement budgétaire et financier et des processus de décision au sein de la chaîne financière dématérialisée.

Poursuite de la réflexion sur le déploiement des autorisations programmées et crédits de paiements pour renforcer le pilotage des dépenses d'investissement et améliorer sa lisibilité pluriannuelle.

Pilotage et performance

La Direction du pilotage et de la performance a pour missions de :

- **évaluer les politiques publiques ;**
- **développer le dialogue de gestion en interne et le contrôle de gestion externe ;**
- **assurer l'audit interne de certains dossiers financés par le Fonds Social Européen** dans le cadre de la séparation fonctionnelle avec la Direction des solidarités ;
- **calculer des coûts, notamment ceux des services communs ;**
- **aider aux négociations et pilotages financiers des délégations de service public/concessions ;**
- **piloter et gérer la mutualisation des services avec les communes ;**
- **développer et mettre en œuvre des méthodes et outils de pilotage transversaux et d'aide à la décision ;**
- **insuffler l'innovation et l'amélioration continue au service de l'usager ;**
- **animer le laboratoire d'innovation ;**
- **gérer la salle de créativité.**

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement
5 087 927 €

Investissement
0 €

7 *agents*

Catégorie **A** ----> **5** *agents*

Catégorie **B** ----> **1** *agent*

Catégorie **C** ----> **1** *agent*

71 *actions menées dans le cadre du plan probité*

102 *utilisateurs de l'outil "Portefeuille de Projets Métropolitains"*

21 *rapports d'activité produits*

Principaux faits marquants 2025

01
Montée en puissance des démarches en ligne avec une reprise en gestion de la Direction pilotage et performance.

02
Évaluation des publics du musée d'art Roger-Quilliot.

03
Accompagnement des négociations dans le cadre du renouvellement des délégations de service public pour le crématorium et le réseau de chaleur urbain.

Perspectives 2026

Accompagnement de la Direction du cycle de l'eau sur l'aménagement de leurs nouveaux locaux.

Remise à niveau du Système d'Information d'Aide à la Décision (SIAD) et fiabilisation des données ressources humaines.

Mutualisation de l'Application du Droit des Sols : revoyure de la convention avec les communes membres de la Métropole.

Étude de coût sur les pépinières d'entreprises.

Reprise de la chefferie de projets « démarches en ligne ».

Mise en œuvre de la feuille de route de la Direction générale adjointe "Ressources et modernisation".

Ressources et modernisation

01

Usages numériques

La Direction des usages numériques est l'un des "services communs" de la Métropole mutualisé avec les communes membres. Elle a pour missions de :

- **maintenir et exploiter le système d'information** afin de satisfaire les critères de qualité de service ;
- **participer à la modernisation de la collectivité** en permettant le déploiement de nouveaux usages numériques pour les services mais aussi pour les usagers afin de rendre plus accessibles les politiques et services publics ;
- **assurer la sécurisation du système d'information et des données.**

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement
3 055 561 €

Investissement
2 839 949 €

1 370 smartphones gérés

59 agents

Catégorie A ---> **18 agents**

Catégorie B ---> **24 agents**

Catégorie C ---> **16 agents**

Hors catégorie ---> **1 agent**

200 PC recyclés par an dans les écoles

1 289 cartouches d'encre fournies

1 450 tickets traités par mois en moyenne

4 085 postes gérés

Principaux faits marquants 2025

01

Mise en place d'une organisation de la sécurité des systèmes d'information (SSI).
Cette organisation a pour vocation de gérer les alertes de cybersécurité, d'identifier, analyser et suivre les corrections de failles de sécurité ou encore de déployer des nouvelles solutions de protection.

02

Multiples mises en production réussies en 2025 : remplacement de la solution de gestion des déchetteries "Thorus", intégration de Proxim'cité à la plateforme de téléservices "Ici", remplacement du logiciel "Anemone" pour la Direction du cycle de l'eau, remplacement de l'outil de gestion des autorisations d'urbanisme, développement d'une solution de gestion de la programmation des marchés publics, développement d'une solution de gestion des titres-restaurants...

03

Modernisation du parc informatique : cette modernisation passait par la migration des postes informatiques des agents vers Windows 11, une migration réussie à 81% du parc global.

Perspectives 2026

Lancement des expérimentations du programme IAG (Intelligence Artificielle Générative).

Concrétisation du programme Gestion Électronique de Documents.

Acquisition d'un outil de gestion des activités performant au regard de la multiplicité des missions et des sites de la lecture publique.

Acquisition d'une solution de gestion de ùobiliers urbains de collecte de déchets.

Remplacement de la solution de billetterie du Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel-Chabrier.

Importante mise à jour de la base de données métropolitaine de levés topographiques suite à la refonte intégrale du réseau bus, de travaux importants de la DCE, et des évolutions urbaines.

Installations majeures d'ordinateurs sur les nouveaux sites du territoire, équipement numérique des élus et finalisation du déploiement de Windows 11.

Actions juridiques et achats

La Direction des actions juridiques et des achats a pour missions de :

- **assurer la gestion des instances et des services** d'administration générale de la Métropole ;
- **conseiller les services sur leur politique achat** et passer les procédures de marchés publics ;
- **sécuriser juridiquement les actes et politiques** de la collectivité ;
- **renforcer la solidarité territoriale** par la mise en œuvre de services communs.

Carte d'identité

Budget

- Fonctionnement 6 067 161 €
- Investissement 234 922 €

96 imprimantes gérées par la Direction

713 délibérations traitées

1 965 saisines du service juridique

25 772 courriers reçus

70 agents

- Catégorie A : **28** agents
- Catégorie B : **15** agents
- Catégorie C : **27** agents

46 200 km parcourus par les 3 factotums

11 veilles juridiques

398 marchés notifiés

Principaux faits marquants 2025

01

Mise en route d'un travail sur le déploiement en 2026 d'une Gestion Électronique des Documents (GED) au sein de la Direction pour améliorer la gestion interne et la relation à l'usager.

02

Préparation de l'année électorale 2026 avec révision des procédures et projection de l'installation des exécutifs.

03

Activité soutenue de la Commission Permanente d'Indemnisation Amiable des commerçants en matière de dommages de travaux publics dans le cadre essentiellement des travaux InspiRe.

Perspectives 2026

En cette année électorale, il faudra préparer, gérer, accompagner et sécuriser le renouvellement des instances de la Ville de Clermont-Ferrand et de la Métropole, mais également participer au renouvellement des différentes structures permettant aux collectivités de fonctionner : Commissions d'Appels d'Offres (CAO), Commission de Délégation de Service Public (CDSP), Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)...

Accompagner le changement dans les organisations en formalisant de nouveaux process et en apportant leur expertise aux organisations de travail.

Processus d'évolution : anticiper et s'adapter aux pratiques nouvelles de la société. Ainsi, une reprise du Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) est attendue de même que le déploiement d'une GED ainsi, potentiellement, que la reprise en direct de la gestion assurantielle après une relance partielle des marchés d'assurances.

Ressources et modernisation

01

Politiques contractuelles et alliance des territoires

La Direction des politiques contractuelles et alliance des territoires a pour missions de :

- **mettre en œuvre et suivre les politiques contractuelles ;**
- **développer des partenariats avec les territoires voisins** (notamment le contrat de partenariat avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne) ;
- **optimiser la recherche de financements pour les projets métropolitains et les projets communaux**, par le biais de la contractualisation, des appels à projets et des appels à manifestations d'intérêt ;
- **piloter la procédure d'attribution du Fonds de Soutien Métropolitain au bénéfice des projets communaux.**

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement
1 837 243 €

Investissement
1 795 000 €

2 *agents*

Catégorie **A** ----> **1** *agent*

Catégorie **C** ----> **1** *agent*

9 *dossiers de demande de subventions*

2 093 887 € *de subventions demandées*

7 324 291 € *de subventions encaissées.*

Principaux faits marquants 2025

01
Signature de la charte pour l'égalité femmes-hommes et élaboration du plan d'actions issu du projet européen FEMACT.

02
Procédure de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Clermont.

03
Constitution du dossier de candidature pour un Service Express Régional Métropolitain (SERM) avec le Pôle métropolitain.

Perspectives 2026

Mise en œuvre du plan d'actions FEMACT-Cities.

Obtention du statut de Service Express Régional Métropolitain.

Convention cadre à renouveler avec le Parc Régional des Volcans d'Auvergne.

02

Dynamiques économique et de l'emploi



Dynamiques économique, et de l'emploi

02

Solidarités

La Direction des solidarités a pour missions de :

- **soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle ;**
- **mettre en œuvre l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Gerzat / Les Vergnes ;**
- **mettre en œuvre la prévention spécialisée** sur la métropole ;
- **organiser et coordonner le Fonds Métropolitain d'Aide aux Jeunes ;**
- **soutenir et impulser des expérimentations** sur le territoire ;
- **contractualiser le Contrat Local des Solidarités ;**
- **favoriser la création d'activités.**

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement 4 678 757€

Investissement 0 €

602 022 *heures en clauses d'insertion*

1 463 *personnes accompagnées par le PLIE*

53% *ont retrouvé un emploi ou une formation qualifiante*

18 *agents*

Cat égo rie **A** ----> **9** *agents*

Cat égo rie **B** ----> **4** *agents*

Cat égo rie **C** ----> **4** *agents*

Hors catégorie ----> **1** *agent*

13 CDI *créés dans le cadre du dispositif "Territoire Zéro chômeur" en 2025*

*(***74** *depuis le lancement en 2022)*

Principaux faits marquants 2025

01

Mise en place d'un budget annexe dédié aux politiques de solidarité.

02

Évolution du positionnement et de l'identité de la Direction : élargissement de son périmètre d'intervention et de son rôle de coordination des politiques métropolitaines d'emploi, d'insertion, de jeunesse et de cohésion sociale, au service des 21 communes de la Métropole.

03

Réorganisation de la Direction autour de quatre pôles :

- Insertion par l'activité économique,
- Innovation sociale et prospective,
- Accompagnement vers l'emploi,
- Jeunesse et politiques sociales.

Perspectives 2026

Conforter le rôle stratégique de la Direction dans la mise en œuvre des politiques métropolitaines de l'emploi, de l'insertion, de la jeunesse et des solidarités.

Structurer une véritable politique métropolitaine de la jeunesse, avec les partenaires du territoire.

Améliorer les outils de suivi d'activités, de pilotage et d'étude d'impact des politiques publiques mises en œuvre, en vue d'améliorer leur efficacité et leur adaptation aux évolutions du territoire métropolitain.

Poursuivre la recherche de financements externes tout en anticipant les évolutions du contexte budgétaire national et européen.

Pour aller + loin

Rendez-vous sur : ***investinclermont.eu***.

Accompagnement des entreprises

La Direction de l'accompagnement des entreprises a pour missions de :

- **favoriser l'implantation des entreprises grâce à divers leviers** (gestion du foncier économique, requalification des zones d'activités, prospection, développement de l'immobilier à vocation économique et de sites d'excellence, schéma d'aménagement commercial...) ;
- **favoriser la création et la croissance des entreprises en proposant** un accompagnement de l'entrepreneuriat, un soutien au développement industriel innovant, une gestion des grands comptes, une animation territoriale de proximité, une offre de services aux entreprises...
- **animer les filières économiques du territoire dans leur développement** (ESS, ICC, numérique, matériaux durables).

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement 2 270 069 €

Investissement 5 774 194 €

58 *entreprises hébergées en pépinières et hôtels d'entreprises*

365 *créations d'entreprises*

1 200 *emplois créés*

863 *entrepreneurs accompagnés*

16 *agents*

Catégorie A ---> **11** *agents*

Catégorie B ---> **1** *agent*

Catégorie C ---> **3** *agents*

Hors catégorie ---> **1** *agent*

455 467 € *d'aides directes attribuées à 77 entreprises*

11 *structures ESS financées*

Principaux faits marquants 2025

01

Fin du déploiement de la vidéoprotection sur le pôle économique Lempdes et Pont-du-Château. Lancement d'une étude sur la mise en place d'un nouveau projet de vidéoprotection sur les pôles économiques des Gravanches, de Chantermerle et de Gerzat Sud.

02

Lancement officiel de la démarche « Agir pour la transition écologique des zones d'activités économiques » qui vise à fédérer les acteurs des ZAE autour d'une vision partagée et d'actions concrètes permettant de rendre nos zones d'activités plus dynamiques et responsables, tout en prenant en compte les défis de la transition écologique et sociale.

03

Accompagnement des créateurs d'entreprises du territoire : les conventions signées avec les structures d'accompagnement à la création d'entreprise englobent trois thèmes : environnemental / sociétal / économique.
Les 9 structures conventionnées ont accompagné 863 entrepreneurs au cours de l'année 2025.



Zoom Sur

La démarche "Agir pour la transition écologique des ZAE"

Clermont Auvergne Métropole a lancé en 2025 la démarche "Agir pour la transition écologique des Zones d'Activités Économiques", une initiative ambitieuse destinée à transformer nos zones d'activités économiques (ZAE) en lieux durables et performants, grâce à la mobilisation des entreprises, des aménageurs et des partenaires économiques.

Cette démarche vise à fédérer les acteurs des ZAE autour d'une vision partagée et d'actions concrètes permettant de concilier efficacité économique, respect de l'environnement et bien-être de tous.

Elle s'appuie sur deux outils structurants :

- Un guide recensant les axes thématiques et exemples d'actions proposés par la Métropole,
- Une fiche d'engagement à destination des entreprises souhaitant s'impliquer volontairement dans la démarche.

L'objectif est de faire émerger une véritable communauté d'entreprises engagées sur les zones d'activités économiques de la Métropole, favorisant les synergies et les coopérations pour des espaces de travail durables et respectueux de l'environnement.

Un foncier en expansion

4,2 hectares de foncier ont été attribués à des entreprises en ZAE, représentant 16 000 m² de constructions.

Perspectives 2026

Poursuivre le déploiement de la vidéoprotection notamment sur le secteur des Gravanches, Chantemerle et Gerzat Sud.

Stabiliser et augmenter les taux d'occupation des pépinières et hôtels d'entreprises dans un contexte défavorable (baisse du nombre de créations d'entreprises et développement d'une nouvelle offre de location de bureaux privée...).

Participer au déploiement du plan d'actions de la FrenchTech (accompagnement de start-up dans le cadre des entretiens Jacques Cartier et du réseau International des Villes Michelin).

Pour aller + loin

Rendez-vous sur : ***investinclermont.eu***.

Enseignement supérieur, recherche et innovation

La Direction de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a pour missions de :

- **consolider le socle de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du territoire métropolitain et accentuer la qualité des actions développées et leur visibilité** aux plans régional, national et international (CAP 20-25, CPER) ;
- **favoriser le développement de projets structurants et identifiants** (projets collaboratifs, projets européens, etc.) et en assurer le pilotage stratégique aux côtés des acteurs publics et privés ;
- **élaborer puis mettre en œuvre des dispositifs lisibles et originaux en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche, des créateurs d'entreprises, des démarches collaboratives… ;**
- **coordonner et promouvoir la Clermont Innovation Week ;**
- **monter et piloter des projets partenariaux à diverses échelles.**

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement 1 487 011 €

Investissement 2 930 650 €

5 *agents*

Catégorie **A** ---------> **4** *agents*

Catégorie **C** ---------> **1** *agent*

26 *projets soutenus dans le domaine du développement durable*

3 *projets de recherche-action soutenus*

740 000 € *de soutien au label I-SITE*

80 *événements organisés et*

2 900 *participants dans le cadre de la Clermont Innovation Week*

4 *demi-bourses doctorales*

Principaux faits marquants 2025

01

Co-soutien financier au développement d'une chaire mécénale de recherche nommé « GEO4Auv (Geophysique, Hydrogéologie et Géomécanique pour la caractérisation des réservoirs géothermiques en Auvergne) ».

02

Co-soutien financier au développement d'une étude via un post-Doc sur la ressource en eau au niveau du Maar d'Enval.

03

Participation à l'attractivité du campus de centre-ville, via l'opération de rénovation du site de Gergovia (support de 6,5M€ de la métropole pour un budget total de 19M€).

Pour aller + loin

Rendez-vous sur : ***investinclermont.eu***.

Tourisme

La Direction du tourisme a pour missions de :

- **définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques de développement touristique** du territoire ;
- **assurer la collecte de la taxe de séjour métropolitaine** et l'optimisation de sa recette ;
- **assurer le suivi de l'activité de la Société Publique Locale Clermont Auvergne Volcans (Office du tourisme métropolitain)** et la mise en œuvre de son contrôle analogue.

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement 2 014 721 €

Investissement 183 264 €

5 agents

Catégorie A ----> 1 agent

Catégorie B ----> 3 agents

Catégorie C ----> 1 agent

15 hébergements labellisés développement durable

7 structures labellisées Tourisme et handicap

2 015 938 nuitées marchandes déclarées*

6 chefs étoilés sur le territoire

2 462 289 € de taxe de séjour déclarée *

*Données 2025 (au 14/09/26)

Principaux faits marquants 2025

01

Déploiement du Schéma de signalétique touristique et d'interprétation du patrimoine, en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire (rédaction des textes des 150 panneaux d'interprétation du patrimoine, suivi de la traduction en anglais et lien avec l'association L'Onde Porteuse qui a réalisé l'enregistrement de versions audio destinées aux personnes malvoyantes).

02

Mise en place du dispositif de soutien au Tourisme Responsable, permettant d'accompagner les hébergeurs et restaurateurs dans une démarche de tourisme durable.

03

Gestion de la collecte de la taxe de séjour de Mond'Arverne Communauté par la Direction tourisme de la Métropole depuis le 1er mars 2025.

Perspectives 2026

Projet de belvédères du département du Puy-de-Dôme : finalisation des aménagements des trois belvédères retenus.

Schéma de signalétique touristique et d'interprétation du patrimoine : finalisation de son déploiement sur le terrain, préparation du marché pour assurer sa maintenance et définition d'une procédure pour traiter les demandes de panneaux, totems et pupitres supplémentaires.

Réalisation d'un bilan du second Schéma touristique métropolitain déployé sur la période 2021-2026 et préparation de la feuille de route stratégique du nouveau mandat.

Mise en application de la taxe de séjour additionnelle du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Pour aller + loin

Rendez-vous sur : ***clermontauvergnevolcans.com***.

03

Attractivité et ingénierie patrimoniale



Attractivité et ingénierie patrimoniale

03

Sports

La Direction des sports a pour missions de :

- **construire ou réhabiliter les équipements sportifs** structurants et d'envergure métropolitaine ;
- **exploiter les équipements sportifs** en favorisant l'accès à tous les niveaux de pratique sportive ;
- **contribuer à la promotion du sport sur le territoire,** notamment l'éducation physique et sportive des scolaires ;
- **développer le sport féminin** en contribuant à sa professionnalisation ;
- **soutenir le sport de haut niveau ;**
- **accompagner les projets de création de clubs métropolitains** et de centres de formation ;
- **développer un réseau des clubs majeurs** afin de promouvoir l'image de la métropole par le sport professionnel ;
- **faire rayonner la métropole** à travers l'accueil et le soutien à des manifestations d'envergure nationales et internationales.

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement
4 526 896 €

Investissement
27 018 550 €

1 876 938
personnes ont fréquenté les équipements sportifs de la Métropole

dont **847 491** *personnes accueillies au sein des piscines*

31
clubs accompagnés

172 agents

Catégorie **A** ----> **10** *agents*

Catégorie **B** ----> **54** *agents*

Catégorie **C** ----> **108** *agents*

12 *manifestations accompagnées*

1 752 397 €
d'aides directes pour les clubs

11
équipements gérés

Principaux faits marquants 2025

01
Réouverture du bassin extérieur de la piscine Marcel-Boubat à Lempdes après travaux.



02
Accueil de la 6e étape du Tour de France Femmes avec Zwift.

03
Rénovation du terrain synthétique du stade Gabriel-Montpied (pose d'une couche de souplesse coulée, d'un nouveau gazon synthétique, création de 2 zones d'échauffement, installation de clôtures, de pare-ballons et d'une main courante autour du terrain).

04
Accompagnement de l'organisation de la Coupe d'Europe de BMX 2025 à Lempdes.

05
Poursuite des travaux d'extension du Stade Gabriel-Montpied.





Zoom Sur

Accompagnement à l'organisation de la Coupe d'Europe de BMX à Lempdes

L'association Lempdes BMX Auvergne a organisé les 5e et 6e manches de la Coupe d'Europe de BMX du 9 au 11 mai 2025. L'organisation de cette compétition a représenté un défi de taille pour le club, avec notamment l'obligation de réaliser des travaux importants sur sa piste devenue obsolète au regard des attentes internationales.

La compétition a accueilli près de 2 300 compétiteurs issus de toute l'Europe et entre 6 000 et 7 000 spectateurs.

La Métropole a apporté son soutien financier à cette opération d'envergure internationale.

En accueillant pour la troisième fois un événement sportif européen, le club a confirmé sa réputation d'excellence et son rôle dans la promotion du BMX en France et à l'international.

Accueil du départ de la 6e étape du Tour de France Femmes avec Zwift

Après avoir accueilli le Grand Départ du Tour de France Femmes en 2023, Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole ont pris en main l'organisation du départ de la 6e étape de l'édition 2025.

Le jeudi 31 juillet 2025, la métropole a vibré à nouveau au rythme du peloton féminin, accompagné d'animations, de concerts et d'une fan zone.



Série de travaux dans les piscines

De nombreux travaux ont été menés en 2025 dans les équipements nautiques :

Centre Aquatique Les Hautes-Roches : changement de la masse filtrante du bassin à vagues, installation des panneaux photovoltaïques.

Piscine Androsace : installation de nouveaux tripodes d'accès, travaux de mise en sécurité de la banque d'accueil.

Piscine Marcel-Boubat : réouverture du bassin extérieur suite aux travaux d'étanchéité et de carrelage de la plage du bassin extérieur, travaux de mise en sécurité de la banque d'accueil.

Piscine Jacques-Magnier : remplacement du liner nécessitant un mois de fermeture en août 2025.

Perspectives 2026

Stade nautique Pierre-de-Coubertin : changement de la centrale de traitement d'air du bassin olympique, et des filtres sur le bassin toboggan et bassin ludique, lancement d'une étude pour l'amélioration de la performance énergétique et technique des eaux de piscines.

Piscine Marcel-Boubat : installation d'une couverture thermique sur le bassin extérieur (économie d'énergie) et traçage des lignes de fonds du bassin.

Piscine Androsace : réalisation de travaux d'économie d'eau suite à l'étude réalisée en 2024.

Arténium : installation de rideaux occultants pour améliorer les conditions de pratique.

Stadium Jean-Pellez : travaux de rénovation de l'éclairage de la piste d'athlétisme, amélioration des conditions de pratique pour le sport de haut niveau.

Réorganisation de la Direction des sports et mise en place du logiciel PLANITECH pour gérer la planification des équipements sportifs.

Pour aller + loin

Rendez-vous sur : **clermontmetropole.eu**, rubrique « Bouger, se divertir ».

Attractivité et ingénierie patrimoniale

03

Culture

La Direction de la culture a pour missions de :

- **développer la politique artistique et culturelle** à travers l'action culturelle, l'enseignement artistique, la lecture publique, les musées et le patrimoine ;
- **faire de la culture un levier de l'attractivité et du rayonnement du territoire** par la construction, la gestion et le soutien aux équipements culturels ;
- **soutenir des projets majeurs à forte visibilité et porter la coopération culturelle régionale** (projets structurants, fédération des forces vives culturelles...) ;
- **faire de la culture un outil de solidarité territoriale** par le maillage du territoire d'équipements culturels et l'animation - coordination de projets ;
- **favoriser** le développement de la filière des industries culturelles et créatives, en lien avec l'économie.

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement
5 792 915 €

Investissement
34 788 814 €

1 620 élèves inscrits au Conservatoire

et **11 062** spectateurs pour la saison du Conservatoire

423 agents

Catégorie A ---> **85** agents

Catégorie B ---> **137** agents

Catégorie C ---> **184** agents

Hors catégorie ---> **17** agents

1 405 001 documents empruntés en bibliothèques

832 049 entrées en bibliothèques

68 736 visiteurs au sein des 6 musées

154 groupes suivis par ImagO

Principaux faits marquants 2025



01

Poursuite des travaux du Centre de conservation des musées à Cébazat.



02

Fermeture de la médiathèque de Jaude et de la bibliothèque du Patrimoine, constitution des collections de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel-Dieu et mise en place des services de substitution.

03

Approbation du Projet Scientifique et Culturel du musée Bargoin.



04

Approbation du nouveau projet d'établissement 2026 – 2031 du Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel-Chabrier.



Zoom Sur

Cité du Court : Clermont-Ferrand, capitale du court métrage.

Le Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, premier festival du genre au monde et deuxième plus gros festival de cinéma en France, fêtera ses 50 ans en 2030. La Cité du Court verra le jour à cette occasion.

Cet équipement de 2 000 m², porté par Clermont Auvergne Métropole avec le soutien du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, de l'État et de la Ville de Clermont-Ferrand, s'articulera autour d'une salle de projection rénovée, un centre de documentation plus grand pour le public, de nouveaux espaces de médiation et de travail pensés pour l'éducation aux images et les formations professionnelles, un plateau de tournage à vocation pédagogique et d'expérimentation pour les cinéastes.

Perspectives 2026

Finalisation de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel-Dieu (aménagement du jardin, livraison du mobilier, déménagements de la Bibliothèque du Patrimoine et de la médiathèque de Jaude...).

Anniversaire des pôles imagO : 10 ans pour Cébazat et 5 ans pour Croix-de-Neyrat.

Début du chantier et réalisation des travaux de l'Équipement Communautaire de Proximité (ECP) de Durtol.

Réception des travaux du Centre de conservation des musées.

Déménagement des collections du musée Bargoin, d'une partie des collections du MARQ, du muséum Henri-Lecoq, et de la réserve Newton vers le centre de conservation.

Mise en place de l'environnement numérique de travail (ENT) pour les élèves et les enseignants du Conservatoire.

Pour aller + loin

Rendez-vous sur : **clermontmetropole.eu**, rubrique « Bouger, se divertir ».

Centre de conservation des musées à Cébazat

Le Plan musées, voté en 2022, présente une stratégie pour l'avenir des musées sur 10 ans, prévoyant, entre autres, la création d'un centre de conservation mutualisé.

L'état des lieux des 6 musées de la Métropole a révélé un espace de stockage insuffisant pour les collections. Les regrouper dans un bâtiment unique et spécifiquement dédié permettra de garantir une meilleure conservation et une meilleure valorisation des collections sur le long terme.

La création de ce bâtiment libérera de nombreux espaces dans les musées qui disposeront ensuite d'espaces supplémentaires pour la présentation de leurs collections.

Il assurera la conservation optimale des collections puisque les réserves garantiront le climat adéquat à la nature des collections et disposeront d'un mobilier de rangement adapté à leur format. Le site sera aussi composé d'espaces de travail, d'ateliers, d'un centre de documentation et d'un espace de médiation.

Ce bâtiment verra le jour au printemps 2026.



Attractivité et ingénierie patrimoniale

03

Ingénierie patrimoniale

La Direction de l'ingénierie patrimoniale a pour missions de :

- **assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations courantes d'investissement** en lien avec les exploitants de bâtiments ;
- **assurer la gestion technique, l'exploitation et la maintenance quotidienne** du patrimoine bâti ;
- **élaborer et mettre en œuvre le schéma de mise en accessibilité** du patrimoine bâti aux personnes en situation de handicap ;
- **élaborer et mettre en œuvre la politique de gestion de l'énergie sur le patrimoine bâti** en lien avec les Directions utilisatrices ;
- **élaborer et mettre en œuvre le Schéma Directeur Patrimonial** en termes d'amélioration énergétique ;
- **initier un virage numérique dans la gestion de la donnée** propre aux missions de la Direction.

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement 9 511 135 €

Investissement 2 261 630 €

4 860 *factures payées*

25 agents

Catégorie A ---> **7** *agents*

Catégorie B ---> **11** *agents*

Catégorie C ---> **7** *agents*

39 *ERP équipés de systèmes d'aide à destination des personnes porteuses d'un handicap auditif*

50% des bâtiments *alimentés à 100 % en énergie renouvelable*

80 *sites télésurveillés*

855 *dépannages réalisés*

6 *commissions de sécurité réalisées (100 % favorables)*

272 *bâtiments gérés*

Principaux faits marquants 2025

01

Actions en faveur du développement durable :

- Mise en place du Marché Global de Performance (MGP) concernant les 37 sites plus gros consommateurs énergétiques.
- Création d'une boucle territoriale d'autoconsommation collective d'énergie renouvelable entre le SMTC, la T2C et la Métropole. Elle permet à des producteurs et des consommateurs proches géographiquement de partager une électricité produite localement.
- La Métropole de Clermont-Ferrand est la première collectivité française à avoir mis en œuvre la préemption de Garantie d'Origine (GO) du gaz vert produit localement.

02

Amélioration de la relation usager :

- Déploiement de la plateforme CITRON pour mieux prendre en compte les besoins énergétiques tout en maîtrisant les coûts.
- Arrivée d'un référent Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur Building Information Modeling (GMAO BIM).

03

Poursuite du Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE) : planifier la rénovation des bâtiments en améliorant les usages et les performances énergétiques.

Perspectives 2026

Mise en œuvre au 1er janvier 2026 du Marché Global de Performance énergétique sur les équipements de chauffage, ventilation, climatisation de 37 sites.

Déploiement d'un réseau de responsables de site et référents de site.

Validation du Schéma Directeur Immobilier et Énergétique.

Remplacement en lien avec la DUN d'un tableau de suivi de projet par un outil informatique répondant aux nouveaux besoins de la Direction.

04

Aménagement durable du territoire



Aménagement durable du territoire

04

Habitat et politique de la Ville

La Direction de l'habitat et de la politique de la ville a pour missions de :

- **animer et mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH) ;**
- **animer et suivre le schéma d'instance et de gouvernance du PLH ;**
- **mettre en œuvre la politique de peuplement et d'équilibre territorial ;**
- **réformer la demande et les attributions de logements sociaux ;**
- **piloter et suive la programmation de logements sociaux neufs ou réhabilités ;**
- **piloter et suivre les aides au logement sur le parc public et privé** (programmation, instruction...) ;
- **mettre en œuvre la délégation des aides à la pierre de l'État ;**
- **développer des projets de logements à destination des publics spécifiques** (jeunes, seniors...) ;
- **mettre en œuvre le Fonds de Solidarité Logement (FSL) ;**
- **copiloter l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Logement d'abord avec le Conseil départemental et de participer au Pacte des Solidarités ;**
- **mettre en œuvre le schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage** sur le territoire ;
- **piloter, coordonner et mettre en œuvre le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) ;**
- **mettre en œuvre et piloter le Contrat de ville** (appel à projets, poursuite et développement de nouveaux projets en cohérence avec les axes du CDV) ;
- **gérer le crématorium métropolitain.**

Carte d'identité

Budget

Dépenses

Fonctionnement
2 772 718 €

Investissement
15 379 501 €

2 149 *particuliers conseillés pour la rénovation de leur logement avec RénovAction63.*

1 403 *ménages aidés par le Fond Solidarités Logement.*

711 *logements sociaux agréés*

31 agents

Catégorie A ---> **14** *agents*

Catégorie B ---> **6** *agents*

Catégorie C ---> **11** *agents*

165 *opérations menées dans le cadre du NPNRU*

381 *logements subventionnés dans le cadre du PIG*

12 *opérations de réhabilitation (soit 1 223 logements sociaux)*

Principaux faits marquants 2025

01

Réforme de la demande et des attributions de logement social : désormais totalement déployée sur le territoire métropolitain avec la structuration et la mise en œuvre opérationnelle du Service d'Accueil et d'Information des demandeurs de logements sociaux (SAID). À ce jour, 38 guichets d'accueil ont été mis en place grâce à l'engagement de 20 communes, du Conseil départemental (Maisons de Solidarité en proximité) ainsi que des bailleurs sociaux afin d'améliorer le service rendu au public et d'harmoniser les pratiques. Un plan de formation à destination des agents d'accueil, mais aussi des élus membres des CALEOL a été mis en place dans le cadre du Pacte des Solidarités. Une cinquantaine d'agents et d'élus ont bénéficié, dans ce cadre, de formations dispensées par l'ADIL du Puy-de-Dôme et l'Association du Fichier Partagé des bailleurs sociaux d'Auvergne.

02

Programme Local de l'Habitat - PLH : déploiement du programme d'actions et réalisation des bilans annuels 2023 et 2024.

03

Montée en puissance de l'Observatoire Métropolitain de l'Habitat (OMH) :

- labellisation de l'Observatoire Territorial du Logement Étudiant (qui alimente l'OMH), outil partenarial facilitant la connaissance et le partage des dynamiques locales en matière de logement étudiant, et outil de pilotage et d'aide à la décision.
- diffusion des données de l'OMH via une plateforme en ligne accessible à tous les partenaires du PLH.

Aménagement durable du territoire



Zoom Sur

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Clermont Auvergne Métropole mène de longue date une politique volontariste en matière de politique de la ville, de rénovation urbaine et de mixité sociale, sur l'ensemble du territoire de la métropole et particulièrement dans les quartiers prioritaires. En décembre 2014, trois quartiers de la métropole ont été retenus au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain 2014-2024 (NPNRU), parmi les 200 quartiers sélectionnés d'intérêt national par l'ANRU (Saint-Jacques Nord, La Gauthière et Les Vergnes).

La Gauthière

Ouvrir le quartier sur l'Ouest, restructurer le centre commercial, valoriser le groupe scolaire, poursuivre la réhabilitation de l'habitat et accueillir de nouveaux logements et de nouveaux habitants, aménager les espaces publics.



Les Vergnes

Créer un lieu de vie en cœur de quartier, développer les liaisons avec la Grande Plaine en restructurant les circulations, compléter l'offre en équipements publics, développer l'attractivité de l'habitat, renforcer l'offre économique et de santé.



Saint-Jacques Nord

Rendre le quartier plus agréable, apaisé et végétalisé, développer les mobilités durables, diversifier l'offre d'habitat et de services pour accueillir de nouveaux publics, ouvrir le quartier Saint-Jacques sur le centre-ville.

Perspectives 2026

PLH : évaluation à mi-parcours (actualisation du diagnostic, réalisation d'entretiens et d'ateliers de travail partenariaux, passage en Comité régional de l'Habitat et de l'Hébergement et en Conseil métropolitain) et poursuite du déploiement du plan d'actions et du schéma d'animation.

Réforme de la demande et des attributions : réalisation du bilan à 6 ans de la Convention Intercommunale d'Attributions, Poursuite du déploiement du SAID (nouvelles sessions de formations), renouvellement des conventions de réservations de logements sociaux (contingent métropolitain et autres réservataires).

Observatoire Métropolitain de l'Habitat : poursuite du déploiement du volet foncier et de l'Observatoire Territorial du Logement Étudiant.

Délégation des aides à la pierre : passage en type 3 pour le volet parc privé : à compter du 1er janvier 2026, les dossiers d'aide à la réhabilitation du parc privé seront instruits en interne au sein du SHAD (et non à la DDT63/Anah comme sur le reste du département du Puy-de-Dôme).

Demande de création d'un poste inhérent à la gestion urbaine et sociale de proximité, poste clé au sein du programme de renouvellement urbain : assurer une fonction de mobilisation et de coordination permettant d'agir sur des axes tels que la tranquillité, la médiation, l'émancipation, la transition écologique, la propreté des espaces publics et la gestion des déchets.

Pour aller + loin

Rendez-vous sur : **clermontmetropole.eu**, rubrique « Habiter, se déplacer ».

Aménagement durable du territoire

04

Ingénierie, aménagement et mobilité

La Direction ingénierie, aménagement et mobilité a pour missions de :

- **assurer le pilotage technique de grands projets d'aménagement du territoire,** en qualité de maître d'ouvrage, mais aussi, pour une partie d'entre eux, de maître d'œuvre ;
- **prendre en charge l'essentiel des aspects de gestion patrimoniale de voirie :** état des infrastructures, des ouvrages d'art, de l'éclairage public et de la signalisation tricolore ;
- **mettre en œuvre les politiques publiques en lien avec la mobilité :** promotion du vélo et des modes actifs, gestion des parcs de stationnement métropolitains et de la fourrière automobile.

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement
8 163 506 €

Investissement
42 710 641 €

117 km *d'itinéraires cyclables aménagés*

19 *communes procèdent à des extinctions de lumière nocturnes*

- 34% *de consommation électrique en éclairage public*

68 agents

Catégorie A ---> **24 agents**

Catégorie B ---> **32 agents**

Catégorie C ---> **11 agents**

Hors catégorie ---> **1 agent**

700 *arbres plantés en 2025*

8 824 *places de stationnement vélo*

Principaux faits marquants 2025

01

Le service Mobilités a déployé en 2025 l'outil COMPASS, collectant des données GPS embarquées pour une analyse fine des flux de véhicules et des mobilités sur le territoire. Accessible aux agents de la DIAM, il remplace les comptages ponctuels, offrant réactivité et exhaustivité. Hébergé sur une plateforme web, il a généré plus de 500 requêtes en six mois, permettant des gains financiers et calendaires significatifs. Son usage croissant améliore la gestion et l'évaluation des politiques urbaines.

02

Projet d'aménagement de la rue du Pont-de-l'Étang à Châteaugay : ce projet vise à rénover la digue ouest menacée et à harmoniser la voirie avec les secteurs voisins, dans un cadre résidentiel et patrimonial. Il privilégie la continuité, le confort piéton et la valorisation du patrimoine, en utilisant des matériaux naturels. Les travaux, débutés en avril 2025, s'achèveront en février 2026, offrant un quartier requalifié, paisible et convivial.

03

Aménagement de la place des Carmes – Phase 2 : suite à la livraison de la première phase d'aménagement de la place en 2022, située face au siège de Michelin, la collectivité a souhaité poursuivre la recomposition des espaces publics du secteur en traitant le périmètre positionné sous les viaducs et au niveau du carrefour boulevard Jean-Baptiste-Dumas / boulevard Édouard-Michelin / avenue d'Italie.

Aménagement durable du territoire



Zoom Sur

Aménagement de la place des Carmes - Phase 2

L'objectif de cette seconde phase est de transformer un ancien espace de stationnement en un espace piétonnier, ludique et végétalisé. Le jardin implanté à la place du parking constitue désormais un véritable îlot de fraîcheur, ponctué d'équipements ludiques dédiés à tous les âges.

Les aménagements de cette phase 2 ont également permis d'intégrer un nouvel arrêt de bus sur le boulevard Jean-Baptiste-Dumas et d'améliorer la mise en valeur de la chapelle des Carmes.

Aménagement de la rue des Martyrs à Gerzat

Lancés en 2024, les travaux d'aménagement de la rue des Martyrs à Gerzat ont pour objectif de renouveler les réseaux d'eau potable et d'assainissement et d'améliorer les déplacements.

La seconde phase, réalisée de janvier à décembre 2025, a transformé la rue des Martyrs en profondeur : création d'une chaussée à voie centrale banalisée, favorisant la cohabitation entre voitures, vélos et piétons, élargissement des trottoirs pour plus de confort et de sécurité, requalification des carrefours et construction d'un double rond-point à l'intersection avec l'allée Fontchenille, plantation de 20 arbres et installations paysagères favorisant l'infiltration des eaux pluviales, mise en place de nouveaux mobiliers urbains et enfouissement des réseaux électriques aériens, afin d'embellir le paysage urbain.

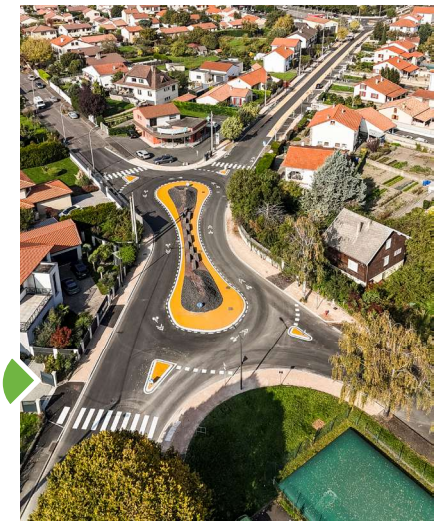

Déploiement des parkings relais

L'activité de l'équipe projet dédiée a porté cette année sur l'accompagnement du projet InspiRe, dans la construction et la mise en exploitation des parkings-relais (P+R) de Durtol, Pardieu Cristal et du Brézet. L'objectif est d'atteindre, à la fin du projet, 3 380 places de stationnement réparties sur 27 parkings-relais pour la Métropole.

Perspectives 2026

Finalisation des travaux de maintenance et de construction d'une nouvelle passerelle sur l'Allier à Cournon-d'Auvergne.

Définition, avec le nouvel exécutif, des modalités pluriannuelles de gestion du patrimoine de voirie et d'ouvrages d'art.

Intégration progressive des infrastructures liées au projet InspiRe et appui technique sur les enjeux de sobriété énergétique, notamment sur le périmètre de l'éclairage public.

Évaluations des impacts du projet InspiRe et poursuite de la mise en œuvre du Schéma directeur cyclable, renforçant ainsi les politiques de déplacement durable.

Construction de tableaux de bord de pilotage, accompagnement des équipes et production de supports documentaires, suivi continu des projets.

Pour aller + loin

Rendez-vous sur : **clermontmetropole.eu**, rubrique « Habiter, se déplacer ».

Aménagement durable du territoire

04

Urbanisme

La Direction de l'urbanisme a pour missions de :

- **valoriser les spécificités du territoire** dans le cadre des politiques nationales ;
- **garantir un aménagement du territoire de qualité et équilibré par :** l'élaboration, le suivi et la mise à jour des documents réglementaires structurants (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Règlement Local de Publicité intercommunal, Site Patrimonial Remarquable...), la réalisation d'études urbaines sur des secteurs fonciers publics et privés, la mise en place d'outils opérationnels : Zone d'Aménagement Concerté, Taxe d'Aménagement Majorée/Projet Urbain Partenarial... ;
- **réaliser des opérations publiques d'aménagement en régie directe ou en concession ;**
- **instruire les autorisations d'urbanisme pour 17 communes** (toutes les communes sauf Aubière, Beaumont, Chamalières, Cournon-d'Auvergne) ;
- **renseigner et accompagner les pétitionnaires sur la réalisation de projets complexes ou d'envergure** notamment à travers la mission d'archi conseil ;
- **mettre en œuvre la politique foncière nécessaire à la bonne réalisation des objectifs d'aménagement du territoire :** gérer le droit de préemption urbain, observer les mutations, mener les procédures d'acquisition sous différentes formes (amiable, préemption, expro).

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement 1 612 251 €

Investissement 6 832 232 €

45 agents

Catégorie A ----> **16** agents

Catégorie B ----> **17** agents

Catégorie C ----> **12** agents

129 *projets en négociation foncière*

4 *études urbaines pilotées ou conduites*

4 000 *déclarations d'intention d'aliéner (DIA) instruites*

3 *opérations d'aménagement en cours*

3 535 *dossiers d'instruction d'autorisation d'urbanisme*

7 *demandes d'intégration de voies privées dans le domaine public*

Principaux faits marquants 2025

01

Changement d'outil d'instruction en septembre : important travail de préparation (paramétrage, nouveaux modèles de documents, tests, reprise des données, formation des instructeurs...).

02

Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) après 8 années d'élaboration.

03

Vigilance et interventions accrues sur les communes carencées ou déficitaires en logements sociaux (préemption).

Perspectives 2026

La convention Application du Droit des Sols (ADS) arrivant à son terme fin 2026, un travail doit être mené avec les communes pour faire un bilan de la convention actuelle et définir ses modalités futures.

Réactivation du réseau urbanisme métropolitain pour créer des espaces d'échanges avec les 21 communes sur des sujets urbanisme au sens large.

Poursuite du processus de dématérialisation des autorisations d'urbanisme : déploiement du parapheur électronique en fin d'année.

Accompagnement des communes dans la mise en œuvre du PLUi notamment par le déploiement d'une mission d'architecte-conseil.

Poursuite des transferts des biens et équipements entre les communes et la Métropole, liées aux compétences exercées.

Pour aller + loin

Rendez-vous sur :
clermontmetropole.eu, rubrique « Habiter, se déplacer ».
plu.clermontmetropole.eu

Aménagement durable du territoire

Projets de métropole intelligente

La Direction des projets de métropole intelligente a pour missions de :

- **accompagner la transition de la Métropole sur les enjeux citoyens :** réinterroger la relation au citoyen, favoriser l'inclusion numérique… ;
- **accompagner la transition de la Métropole sur la culture de l'organisation :** participer à la montée en compétences sur la question des datas, accompagner la prospective, le suivi et l'évaluation des politiques publiques et l'optimisation de l'organisation du travail ;
- **accompagner la transition de la Métropole sur les enjeux technologiques :** copiloter des expérimentations de nouvelles technologies ou outils innovants, offrir des données métropolitaines sous format numérique.

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement 6 133 €

Investissement 1 692 €

7 agents

Catégorie A ----> 4 agents

Catégorie B ----> 3 agents

67 *téléservices en ligne sur le portail «ICI»*

107 *jeux de données publiés (open data)*

1 005 *accompagnements numériques* (données 2024)

244 *personnes formées à la data*

Principaux faits marquants 2025

01

Mise en ligne de la nouvelle version de Proxim'cité outil de signalements des anomalies sur l'espace public.

02

Engagement d'une étude de data management rigoureuse et inédite avec un service métropolitain pour répondre à des objectifs d'optimisation des pratiques de travail : mise en place de processus, partage et circulation des données et interrogation des organisations.

03

Adoption d'une charte interne d'usage de l'intelligence artificielle générative.

Perspectives 2026

Création sur l'intranet d'un espace dédié à l'observation du territoire.

Pilotage, appuyé par la Direction des usages numériques, des expérimentations d'outils IA et animation de formations IA en interne.

Refonte du portail ICI pour améliorer l'expérience usager.

Pour aller + loin

Rendez-vous sur :
opendata.clermontmetropole.eu
ici.clermontmetropole.eu

Aménagement durable du territoire

04

Développement durable et énergie

La Direction du développement durable et de l'énergie a pour missions de :

- **définir la stratégie territoriale de transition écologique et énergétique** (*) ;
- **animer et évaluer de façon transversale la prise en compte des enjeux du développement durable dans l'ensemble des politiques de la collectivité** (*) ;
- **assurer le rôle d'Autorité organisatrice de la distribution d'énergie** (gaz, chaleur, électricité) ;
- **assurer le suivi de la qualité de l'air et des actions ;**
- **assurer en collaboration avec les communes le suivi de la politique forestière, de l'Espace Naturel des Côtes labellisé, du développement de la ceinture maraîchère et verger ;**
- **animer et soutenir le réseau associatif ;**
- **mettre en œuvre un certain nombre d'actions relatives à ces enjeux, notamment sur l'éducation à l'environnement, la valorisation du patrimoine naturel, l'agriculture, les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables,** y compris pilotage du Contrat Chaleur Renouvelable ;
- **accompagner la prise en compte de la parole citoyenne** en développant une expertise d'appui à la participation citoyenne au bénéfice des projets métropolitains.

(*) missions mutualisées avec la Ville de Clermont-Ferrand

Carte d'identité

Budget

Fonctionnement
1 090 065 €

Investissement
898 965 €

815 *hectares labellisés Espace Naturel Sensible*

17 *agents*

Catégorie A ---> **13** *agents*

Catégorie B ---> **1** *agent*

Catégorie C ---> **2** *agents*

Hors catégorie ---> **1** *agent*

4 *réseaux de chaleur urbains dont 3 labellisés Éco-Réseau*

42 classes *sensibilisées à la biodiversité et l'énergie*

27 470 *tonnes de CO^2 évitées grâce au réseau de chaleur ECLA*

280 *participants à la Semaine Européenne du Développement Durable*

Principaux faits marquants 2025

01 *Engagement du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).*

02 *Poursuite et extension du programme d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les écoles métropolitaines.*

03 ***Réseau de chaleur urbain Clauvaé :*** achèvement des travaux de déploiement du premier établissement de réseau.

04 *Délibération du plan de gestion de l'Espace Naturel des Côtes labellisé Espace Naturel Sensible par le Conseil départemental.*



Aménagement durable du territoire

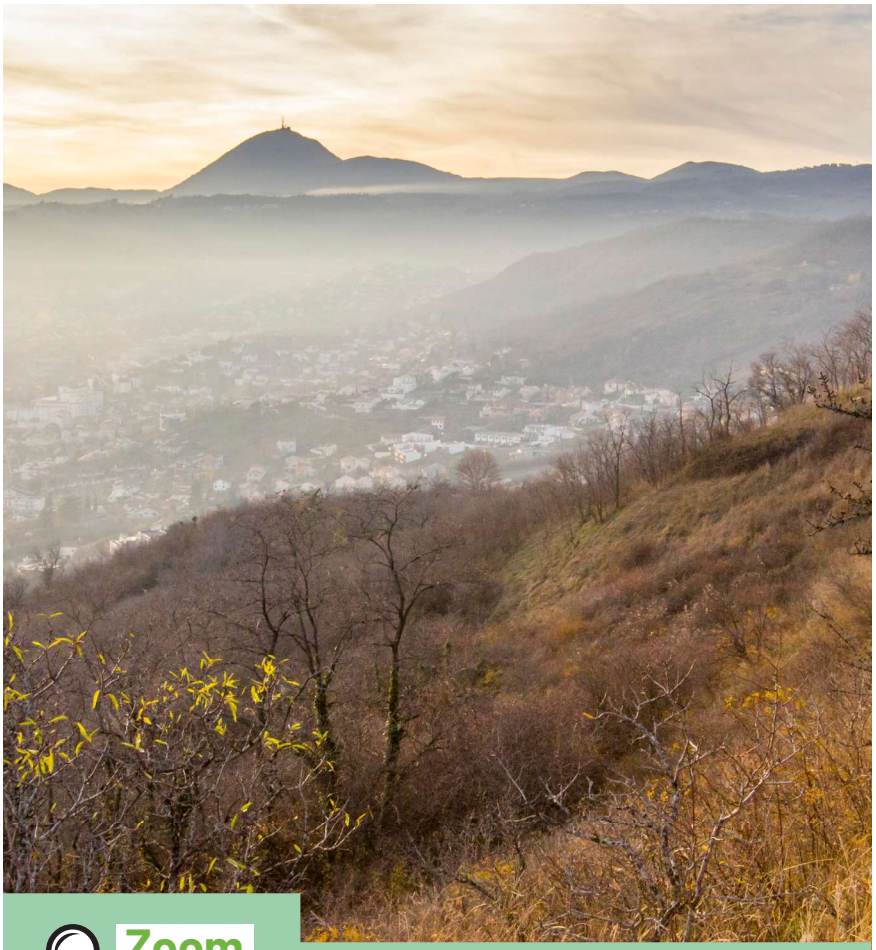

Zoom Sur

Massif des Côtes : poumon vert de la métropole

En avril 2023, son périmètre protégé a été étendu de 275 à 815 hectares, faisant du Massif des Côtes l'un des plus grands Espaces Naturels Sensibles du Puy-de-Dôme. Une partie du site est également classée Natura 2000.

Réparti sur les communes de Blanzat, Cébazat, Clermont-Ferrand, Durtol et Nohanent, le Massif des Côtes est préservé et valorisé par Clermont Auvergne Métropole.

Vers l'autonomie alimentaire

La Ceinture verte

En 2022, la Métropole a créé la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Ceinture verte Pays d'Auvergne » : elle en est membre fondateur et participe au capital. L'objectif de ce projet est de soutenir le développement d'exploitations maraîchères. Pour cela, la SCIC Ceinture verte aménage des terrains qui sont ensuite loués en bail rural à des agriculteurs ayant répondu à un appel à projets.

Ces projets sont également soutenus techniquement par la Ceinture verte.

Le premier site de maraîchage de la Ceinture verte a vu le jour en 2024 sur des terrains communaux du Cendre. Sur une parcelle de 1,5 hectare, des serres, un bâtiment, un tunnel de stockage et un système d'irrigation ont été installés. Depuis fin 2024, le maraîcher cultive en agriculture biologique des légumes diversifiés vendus en vente directe ainsi que de fleurs coupées.

La ferme urbaine des Vergnes

En 2022, la Métropole a retenu un groupement d'associations pour développer une ferme urbaine à visées économique, sociale et pédagogique sur le quartier des Vergnes. L'association "Jardins solidaires" aura pour missions de produire des légumes bios afin de les vendre à bas prix. Les animations et les actions pédagogiques, seront assurées sur site, auprès des scolaires et des familles pour les sensibiliser à la biodiversité, à l'alimentation et au jardinage.

Perspectives 2026

Portage du projet de révision de la feuille de route de transition écologique (finalisation du diagnostic Climat, Air, Énergie, Biodiversité, Eau, Sols, propositions d'actions à soumettre à décision d'ici fin 2026).

Appui au plan canicule de la Ville de Clermont-Ferrand coordination d'un plan fraîcheur à la Métropole.

Finalisation de la mise à disposition de chaleur complémentaire de l'incinérateur au profit de Clauvaé, (avenants à la convention tripartite de fourniture de chaleur, et aux contrats de concession côté Vernéa et côté Clauvaé).

Qualification du potentiel géothermique, par un opérateur privé grâce au recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en géothermie profonde.

Conclusion du Schéma Directeur Réseaux de Chaleur et Froid Urbains.

Pour aller + loin

Rendez-vous sur **clermontmetropole.eu**, rubrique «Préserver, recycler».

05

Proximité, relations aux territoires et aux usagers



Proximité, relations aux territoires et aux usagers

05

Espace public et proximité

La Direction de l'espace public et de la proximité a pour missions de :

- **contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens ;**
- **garantir un service de proximité et un haut niveau de réactivité** à tous les usagers ;
- **entretenir et valoriser les espaces publics** (propreté, viabilité hivernale, espaces verts, mobilier urbain, travaux d'entretien de la voirie...).

Carte d'identité

Budget

Dépenses

- Fonctionnement 10 313 448 €
- Investissement 15 068 769 €

51 170 km de voirie nettoyés mécaniquement

830 véhicules gérés par le service garage

672 agents

- Catégorie A : 14 agents
- Catégorie B : 30 agents
- Catégorie C : 619 agents
- Hors catégorie : 9 agents

30 000 plantes vivaces produites dans les serres

8 262 demandes traitées par Proxim'Cité

16 795 arbres métropolitains

1 922 panneaux posés

Principaux faits marquants 2025

01
Forte implication de la Direction à travers les pôles et les services concernés pour l'organisation des Tours de France (décoration, dispositifs anti-bélier, marquages institutionnels...).

02
Augmentation des espaces végétalisés sur l'espace public.

03
Volume très important de travaux réalisés sur l'espace public en fin de mandat dans le cadre d'une programmation établie avec les exécutifs locaux.

04
Intégration de Proxim'Cité dans le portail citoyen Ici.

05
Poursuite de la modernisation du garage.

Proximité, relations aux territoires et aux usagers



Zoom Sur :

La viabilité hivernale

Chaque hiver, Clermont Auvergne Métropole mobilise un vaste plan de viabilité pour sécuriser les chaussées du territoire. Une flotte de 40 véhicules et des équipes se tiennent prêtes en permanence, sous forme d'astreintes, pour partir sécuriser les routes, c'est-à-dire déneiger et/ou saler, en fonction de l'épisode climatique.

La végétalisation se taille une place en ville

La végétalisation prend une place de plus en plus prégnante sur l'espace public, tout en s'adaptant aux contraintes liées aux évolutions du climat et des pratiques : développement des espèces végétales résistantes aux maladies et à la sécheresse, optimisation des moyens pour l'entretien et la préservation de la biodiversité avec la gestion différenciée, augmentation de la production de plantes vivaces...

En résumé, un soin particulier est apporté aux végétaux, notamment aux arbres, qui ont fait l'objet d'une charte.

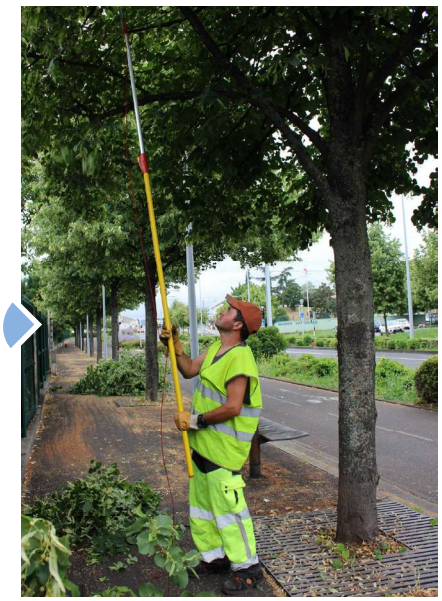

Proxim'Cité au service des usagers

Les signalements des usagers de l'espace public, auprès de la cellule Proxim'Cité ont explosé, du fait des perturbations engendrés par les travaux liés à InspiRe et au réseau de chaleur. Un travail remarquable a été mené avec les services de la Métropole pour renseigner au mieux les publics, tout en pédagogie et diplomatie. L'outil vient d'être intégré au portail Ici, permettant aux usagers de retrouver sur un seul et même site l'ensemble de leurs démarches.

Perspectives 2026

Contractualisation avec Alcome, éco-organisme en charge de la problématique des mégots sur l'espace public (recette attendue en 2027 : 450 000 €).

Étude sur la mise en place du tri hors foyer.

Étude sur l'adaptation des petites balayeuses transformées en saleuse (saumure) afin d'assurer la viabilité hivernale sur les pistes cyclables.

Mise en œuvre de la ZLOF (Zone Libre d'Obstacles Fixes) à proximité du tramway (modification ou suppression du mobilier urbain afin de réduire la gravité des collisions avec le tramway).

Présentation aux exécutifs locaux de l'organisation existante pour l'entretien de l'espace public.

Tour des communes pour établir une nouvelle programmation de travaux.

Recrutement du référent de site pour le Limousin.

Renforcement du service Moyens Communs et Assistance Techniques aux Pôles pour la gestion des EPI (Équipements de Protection Individuelle).

Poursuite de la modernisation du garage.

Recrutement de mécaniciens.



Retrouvez toute notre actualité sur :

@clermontmetropole

clermontmetropole

clermontmetropole.eu

Clermont Auvergne Métropole

Contactez-nous :

Clermont Auvergne Métropole
64/66 avenue de l'Union-Soviétique
BP 231 63007 Clermont-Ferrand CEDEX 1

04 73 98 30 00

CLERMONTMETROPOLE.EU